



tôt et fort

► Des points forts...

- Toutes les qualités du diméthomorphe : la référence CAA
- Le triple mode d'action
- Double homologation mildiou et black-rot



Black-rot



Mildiou

- À l'abri de la pluie dès séchage de la bouillie



- Une formulation WG de grande qualité



- Import tolerance dans les principaux pays importateurs de vins

Acrobat® M DG

Le polyvalent
mildiou / black-rot
à base de DMM



DMM
DIMETHOMORPHE

► ... des avantages pour vous !

Robuste
Feuilles & grappes
Mildiou et black-rot

- Un produit polyvalent et robuste pour bien débuter le programme dès les 1ers risques
- Protection immédiate et durable des feuilles et des grappes
- Indépendance vis-à-vis des conditions climatiques
- Mélanageable avec tous les anti-oïdium*
- Dosage et manipulation faciles

► **5 kg = 2 ha ou 10 kg = 4 ha**



* Après vérification de la compatibilité physique

FICHE D'IDENTITÉ

■ Acrobat® M DG : marque déposée BASF.

■ Autorisation de vente N° : 9600103.

■ Composition : 9 % de diméthomorphe, 60 % de mancozèbe.

■ Formulation : granulés dispersables.

■ Conditionnement : sac de 5 kg et 10 kg.

■ Usage et dose autorisés en vigne :
mildiou et black-rot : 2,5 kg/ha.

■ Classement toxicologique : N : Dangereux pour l'environnement. Xn : Nocif. R37 : Irritant pour les voies respiratoires. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

■ Délai d'emploi avant récolte : 28 jours.

■ Nombre de traitements : 3 applications maximum par saison.

■ Limite maximale de résidus : Diméthomorphe : raisin : 3 mg/kg ; **Mancozèbe : raisin** : 5 mg/kg.

■ Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m.

■ Délai de rentrée : 48 h.

■ Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque avec filtre A2P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Acrobat® M DG est également homologué sur pomme de terre, tabac et pavot-oeillette.

Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

DÉCLARATION SUR LA CONFORMITÉ
Cet étiquetage photo : BASF - 946VIGMIES0910S - Octobre 2010 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur du produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0 810 023 039) qu'il dispose de la dernière version à jour de ce document.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.
® Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	 <small>N° Azur 0 810 02 30 33</small> <small>ou www.agro.bASF.fr</small>
Une question de santé	MSA	 <small>Signalez-nous vos symptômes</small> <small>N° Vert 0 800 887 887</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 <small>N° Azur 0 810 12 18 85</small> <small>ou www.adivalor.fr</small>



Anti-mildiou

www.invinoveritas-bASF.com



The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI